

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

~~~~~

**SÉANCE DU 13 AVRIL 2015**

~~~~~

### Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,  
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,  
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Robert BAREILLE,  
Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

### Délégations de vote :

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jacques NAYA donne pouvoir à Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
- M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

~~~~~

## 4C - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 - ASSAINISSEMENT

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que le projet de Budget Primitif 2015 du Service Annexe de l'Assainissement est équilibré comme suit :

### SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 2 070 139 €.

Dont : 1 752 050 € de dépenses d'équipement et 308 000 € de remboursement de dette en capital.

- Recettes : 2 070 139 €.

### Dépenses :

Parmi les principaux programmes on peut citer :

Réfection EP rues 14 Juillet, Gassion, Edouard Herriot.. : 366 000 €  
WC Jardin Public : 267 000 €  
EU quartier Serre de Legugnon : 515 000 €

**Recettes :**

Les amortissements : 418 811.34 €  
L'excédent 2014 reporté : 1 154 904.39 €  
L'emprunt : 496 423.27 €

**SECTION D'EXPLOITATION :**

- Dépenses : 1 527 281.27 €.
- Recettes : 1 527 281.27 €.

**Dépenses :**

Les charges de fonctionnement augmentent globalement de 6.25%. Dans le détail, le poste 011 baisse une fois encore, de 3.20%. Le chapitre 012 est en augmentation de 6.83 %. Le chapitre 66 est en augmentation notable en suivant de l'encours.

**Recettes :**

Les diverses recettes d'assainissement, naturellement, augmentent de la même valeur que les dépenses soit 6.25 %. Il est à noter que le prix de l'assainissement ne bénéficie plus du versement, devenu obsolète, de 130 000 € pour les eaux pluviales.

Le prix global du m<sup>3</sup> est donc porté à 1.78 € pour un cubage de 600 000 M3.  
A noter que cette augmentation est largement atténuée, sur la facture du consommateur par le blocage du prix de l'eau.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2015 du Service de l'Assainissement ci-dessus, arrêté aux montants cités,
- **FIXE** le prix du m<sup>3</sup> à 1,78 € HT,
- **PRECISE** que les tarifs prévus sur la grille tarifaire jointe en annexe sont applicables sur les factures émises au cours de l'année 2015.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 13 avril 2015.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 18/ 04/ 2015



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

